

Énergie

l'installation d'un réseau électrique national comme on l'a fait dans beaucoup de pays européens et dans d'autres parties du monde.

Il est très démoralisant de regarder derrière nous et de se rendre compte des erreurs que nous avons accumulées au cours des années dans la mise en valeur des ressources énergétiques. Les provinces de l'Atlantique surtout sont devenues dépendantes des importations de pétrole, avec pour résultat qu'au fil des années, elles paieront toujours un peu plus cher pour leur énergie. Ce qui veut dire que leur économie sera vulnérable, en ce sens que les pays de l'OPEP peuvent décider à tout moment de couper les approvisionnements.

Les provinces atlantiques disposent de deux grandes richesses: des gisements de houille importants, surtout au Cap-Breton, et une source d'électricité importante. Mais elles en ont bien peu tiré parti. La Nouvelle-Écosse, qui dispose de grands gisements de houille, produit 62 p. 100 de son électricité à partir du pétrole et seulement 23,5 p. 100 à partir du charbon. Dans l'Île du Prince-Édouard, presque 100 p. 100 de l'électricité est produite à partir du pétrole. On a très peu utilisé le charbon qu'il est pourtant facile de se procurer.

En ce qui concerne l'énergie hydro-électrique, l'histoire rapportera avec ironie que les importantes installations des chutes Churchill n'ont pas profité aux consommateurs de Terre-Neuve. Comme le député de Saint-Jean-Est l'a justement souligné, le Québec achète cette électricité à 3 millièmes et demi, prix le plus ridicule qui soit sur le continent. En outre, le Québec vend une partie de cette électricité, selon un régime intermittent, à l'État de New York avec un bénéfice de 200 à 300 p. 100. On ne peut accepter que cette grande richesse qui aurait aidé les provinces atlantiques ait été ainsi détournée.

Le Québec est en train de réaliser le projet de la baie James, l'un des plus importants au monde et une bonne partie de l'électricité est destinée aux États-Unis. L'énergie qui devait servir à l'enrichissement de l'uranium, est maintenant disponible. Il sera intéressant de voir si cette énergie sera également acheminée aux États-Unis alors même que les habitants des provinces atlantiques ont besoin d'énergie électrique à bon marché.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a demandé au député de Saint-Jean-Est s'il voulait forcer la main aux provinces. Je rappelle au ministre que l'on ne peut exporter de l'électricité sans le consentement de l'Office national de l'énergie et que l'Office est assujéti aux décisions politiques prises par le gouvernement. Si le gouvernement a voulu s'assurer que l'électricité demeure au Canada pour l'avantage des habitants des provinces atlantiques, il aurait pu le faire s'il avait eu l'idée ou le courage de prendre l'initiative en matière d'énergie.

Il s'ensuit naturellement que notre politique énergétique n'a pas été conçue ici à Ottawa ni par nos gouvernements; dans l'ensemble, elle nous vient de sociétés puissantes qui se sont servies de nos ressources d'énergie de manière à en retirer le meilleur avantage financier. Ce que nous reprochons aux grandes sociétés n'est pas seulement d'avoir accaparé une plus grande partie du revenu national que celle à laquelle elles ont droit; nous nous opposons également à ce qu'elles utilisent leur puissance économique pour prendre les décisions fondamentales sans se préoccuper du bien-être ni de l'intérêt de la population. C'est une des raisons pour lesquelles les provinces Maritimes se retrouvent aujourd'hui dans une situation très difficile.

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

• (2040)

Que pouvons-nous faire pour remédier à cette situation? Premièrement, nous devons reconnaître que l'époque des approvisionnements à bon compte et abondants de pétrole au Canada est révolue. Même les réserves de pétrole au Moyen-Orient ne dureront peut-être pas plus de 35 à 40 ans, ce qui n'est pas long dans la vie d'une société ou d'une civilisation. Le prix du pétrole augmentera de façon soutenue.

La maison Foster Associates qui a effectué l'étude pour le consortium Syncrude a révélé dans ses documents de travail qu'elle fonde le succès du projet Syncrude pour l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca, sur un prix initial de \$15.50 le baril qui atteindra \$35 le baril durant l'existence des usines. Nous avons donc une idée de ce que coûtera le pétrole au cours des 35 prochaines années. Nous devons donc reconnaître que les provinces atlantiques feront face à une catastrophe économique si elles continuent à compter sur le pétrole comme source d'énergie électrique. Elles auront peut-être la chance de trouver des gisements sous-marins de pétrole; si tel est le cas, elles en auront besoin pour produire des produits pétroliers destinés aux navires des pêcheurs, pour actionner les tracteurs dans les fermes et faire marcher les voitures. Le monde entier fait face à une pénurie croissante de pétrole. De plus en plus, nous devons nous abstenir d'utiliser du pétrole pour produire de l'électricité.

A mon avis, le gouvernement fédéral devrait intervenir et accorder une aide financière surtout à l'Île du Prince-Édouard et à la Nouvelle-Écosse, qui dépendent tellement du pétrole et qui devront supporter un fardeau énorme lorsque le gouvernement portera le prix du pétrole à \$9 ou \$9.50 le baril le 1^{er} juillet.

Je reconnais qu'un délai est nécessaire pour trouver les solutions aux difficultés qui assaillent les provinces de l'Atlantique en matière d'énergie. Ce délai ne peut s'obtenir que si le gouvernement fédéral est disposé à mettre à la disposition de ces provinces des sommes importantes pour leur permettre d'obtenir pendant un temps limité l'énergie électrique produite par le pétrole subventionné. Mais ce n'est pas une solution. Ce n'est qu'un expédient temporaire pour permettre au gouvernement du Canada et aux gouvernements des provinces de l'Atlantique de régler certaines difficultés majeures.

Ensuite, nous devons étudier la possibilité d'utiliser le charbon, parce que la création de centrales nucléaires et hydro-électriques représente des projets à long terme. J'y reviendrai dans un instant. Je crois savoir que presque toutes les centrales des Maritimes, sauf une, sont convertibles et peuvent utiliser le pétrole ou le charbon.

Le ministre a mentionné cet après-midi le prix élevé qu'il faudrait payer pour obtenir le charbon. Je signale que même si le gouvernement versait une subvention pour chaque tonne de charbon servant à produire de l'électricité, il lui en coûterait moins cher qu'actuellement. Il paierait une somme moindre que celle qu'il verse maintenant aux sociétés pétrolières pour maintenir à un niveau inférieur le prix du pétrole au Canada. Même en utilisant le rapport de 4 à 1, c'est-à-dire 4 barils de pétrole pour une tonne de charbon, si le gouvernement payait \$10 la tonne pour permettre aux provinces de l'Atlantique d'acheter à meilleur marché le charbon nécessaire à la production d'électricité, le gouvernement débourserait moins que ce qu'il verse actuellement aux sociétés pétrolières. En outre, il y a également un important effet secondaire: cela créerait un grand nombre d'emplois au Canada et accélérerait la croissance économique dans les provinces de l'Atlantique; d'autre